

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2022

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La propagation exponentielle du COVID-19 durant les vacances de Noël montre bien les limites de la vaccination, qui empêche les formes graves mais ne freine en rien les contaminations.

Il serait plus pertinent de recentrer la vaccination sur les publics les plus fragiles plutôt que d'imposer une vaccination à l'ensemble des enfants et adolescents qui, à de très rares exceptions, ne font pas de formes graves.

Le pass-vaccinal n'empêchera pas plus que le pass-sanitaire la diffusion du virus, contrairement à une vraie politique de dépistage massif, dans l'attente de traitements de la maladie.